



Numéro 215
Septembre 2022

ECA

Eglise Catholique en Ariège



DIOCESE
DE PAMIER
COUSERANS
ET MIREPOIX



Cathédrale Saint Antonin - Pamiers

Cathédrale Saint Maurice - Mirepoix

Cathédrale Saint Lizier - Couserans

Commencer plutôt que re-commencer - Laisser de la place à l'Imprévisible

En entrant dans une nouvelle année pastorale, en assumant de nouvelles responsabilités, en accueillant de nouveaux collaborateurs, en arrivant dans un nouveau lieu de vie, les verbes qui nous viennent spontanément à l'esprit débutent souvent par le préfixe « re ». Il sera alors question de se **RE**mobiliser, de **RE**prendre ses habitudes, de **RE**trouver ses repères, etc. En deux mots, de tout faire pour que la nouveauté s'estompe et que nous retrouvions au plus vite le confort douillet de notre vie précédente.

Or, dans une approche évangélique, à l'appel du Christ, un changement est toujours l'occasion d'une conversion. Il s'agit de devenir un autre homme (ou femme), un autre chrétien (ou chrétienne) à la faveur de ce qui va, désormais, caractériser autrement notre vie et notre mission. C'est notre être même qui est appelé à une **métanoïa** et non pas seulement les conditions concrètes de notre existence. Les changements extérieurs auxquels nous sommes contraints deviennent alors l'occasion d'entendre un appel à une évolution intérieure beaucoup plus profonde et radicale.

Une personne nouvelle est appelée à naître et, ce faisant, notre agir concret, va s'en trouver lui aussi modifié. Cette évolution de notre comportement sera pour nous - et souvent aussi pour les autres - source d'étonnement. Un nouveau chemin s'ouvre devant nous. La romancière Virginie Grimaldi intitulait un de ses livres « **Le premier jour du reste de ma vie** ». Nous pourrions essayer « d'habiter » cette formule, qui exprime assez bien ce qui peut se jouer ici. La notion de nouvelle naissance est très importante dans la spiritualité chrétienne. Le dialogue de Jésus avec Nicodème est, sur ce point, fondateur : « **Nicodème lui répliqua : « Comment un homme peut-il naître quand il est vieux ? Peut-il entrer une deuxième fois dans le sein de sa mère et renaître ? » Jésus répondit : « Amen, amen, je te le dis : personne, à moins de naître de l'eau et de l'Esprit, ne peut entrer dans le royaume de Dieu. » (Jn 3, 4-5).** En effet, quel que soit notre âge ou notre situation, quelles que soient les joies ou les épreuves qui ont jalonné notre route, nous pouvons vivre une nouvelle naissance personnelle, communautaire, spirituelle, et pastorale.

Nos habitudes, notre manière d'être au monde en seront alors inévitablement changées, même sans que ce soit notre intention explicite. Par exemple, le Pape François dans sa première grande encyclique - La Joie de l'Évangile - dessinait ainsi la conversion pastorale qu'il appelle si souvent de ses vœux : « **La pastorale en terme missionnaire exige d'abandonner le confortable critère pastoral du "on a toujours fait ainsi". J'invite chacun à être audacieux et créatif dans ce devoir de repenser les objectifs, les structures, le style et les méthodes évangélisatrices de leurs propres communautés. » (n° 33)**

Nous n'allons pas vivre les mêmes choses que l'année précédente, pas seulement (et pas d'abord), parce que nous avons déménagé ou parce que nous avons reçu une nouvelle mission, mais parce que le Seigneur, avec la puissance de son Esprit, nous transforme en profondeur, nous convertit. « **Voici que je fais toutes choses nouvelles. » (Ap 21, 5)**

De plus, le Créateur nous a fait à son image et à sa ressemblance et donc fait de nous aussi des créateurs. Nous sommes de ces artistes dont nul ne sait ce que produiront demain les pincesaux, burins, ou instruments, sous le coup d'une inspiration inattendue... Chrétiens, au-delà de nos caractères, de nos « dadas », de nos « pentes », souvent bien connus et repérés, et dans lesquelles on voudrait nous enfermer, il est bon que nous restions en partie imprévisibles. Sinon cela voudrait dire qu'il n'y a plus de place en nous pour Dieu, l'imprévisible par excellence.

Que nous commencions cette année comme si nous venions de naître, afin de ne pas céder à la routine en nous contentant de **RE**commencer, encore et encore... Que le Seigneur nous accorde cette grâce.

+ Jean-Marc Eychenne,
Évêque de Pamiers, Couserans et Mirepoix

- Par décret du 15 août 2022, à compter du 1er septembre 2022, le **Collège des Consultants** se compose désormais des personnes suivantes : Messieurs les abbés Serge Billot, Jean Kadende, Édouard de Laportalière, Georges Lassalle, Antoine Reneaut, Gilles Rieux, Bertrand de Sentenac, Emmanuel de Butler.
- Par décret du 15 août 2022, la messe selon le « **Vetus Ordo** » sera désormais célébrée par le Père X. Géron, le deuxième dimanche de chaque mois à 12h00, en l'église paroissiale de Celles Village. La première messe sera célébrée en octobre.
- Marielle et Olivier Chautard sont nommés, pour 3 ans renouvelables à compter du 1er septembre, **Délégués Episcopaux pour la protection et la lutte contre les abus (DEPLA)**. Ils seront chargés, entre autre, de mettre en application le Décret en date du 15 juillet portant sur la signature d'une Charte par toutes les personnes engagées auprès des populations à risque (voir article plus bas).
- Madame Vera Zveguintseva, organiste dans le Couserans où elle réside, est nommée **responsable diocésaine de musique liturgique** à compter du 1er septembre 2022. A ce titre, elle participera notamment aux rencontres provinciales et sera chargée de soutenir et de réunir les animateurs de chant.
- **L'Équipe d'Animation Pastorale du secteur de Tarascon** (cf. le canon 519 du Code de Droit Canonique) est composée de Sœur Monique Belliard, M. Roland Ferrer, Mme Nadine Garcia, M. René Librero (diacre), Mme Josiane Piquemal (cf. ECA Décembre 2021). Elle arrive au terme de son premier mandat (3 ans renouvelables à compter du 8 septembre 2019). Cette même équipe voit son **mandat renouvelé pour 3 ans** à compter du 8 septembre 2022.

La lutte contre les abus toujours d'actualité

Suivant une des résolutions de l'Assemblée Plénière des évêques à Lourdes (novembre 21), le diocèse de Pamiers a signé (au mois de février 2022) un protocole avec le Parquet du Tribunal d'Instance de Foix qui permet une meilleure collaboration et circulation de l'information en cas de signalement.

Le diocèse a aussi apporté sa part pour abonder le fond utilisé par l'Instance Nationale Indépendante de Reconnaissance et de Réparation des abus (INIRR).

Des personnes ont accepté de constituer une cellule d'accueil et d'écoute pour recevoir d'éventuels témoignages de personnes victimes d'abus. Un lien sur le site diocésain permet de trouver toutes les infos utiles <https://ariege-catholique.fr/lutter-contre-pedophilie>.

Une nouvelle étape se dessine avec la rentrée 2022



Marielle et Olivier Chautard résidant sur les Coteaux appaméens ont conjointement accepté la mission de **Délégués épiscopaux pour la protection des mineurs et la lutte contre les abus (DEPLA)**.

Nous les remercions de leur disponibilité pour cette tâche que l'on devine difficile.

Cette fonction présente plusieurs facettes : le lien avec l'équipe provinciale, le souci de la formation, la coordination de différents acteurs pastoraux pour une plus grande attention aux mineurs et personnes vulnérables (MPV).

Mais leur premier travail sera la mise en application du décret de notre évêque en date du 15 juillet 2022.

Voici les différents articles de ce document :

« Je décrète

Art. 1. Que les **présentes normes, contenues dans la charte** annexée ici, s'appliquent à toute personne ayant des responsabilités pastorales dans le diocèse.

Art. 2. Que sera instituée, autour du **délégué épiscopal à la protection des mineurs**, désigné par l'évêque, une équipe de conseil et de discernement chargée d'intervenir en cas de comportement inapproprié.

Art. 3. Que la charte portée en annexe de ce décret, fait autorité pour la protection des mineurs et de personnes vulnérables, afin de prévenir tout abus et permettre d'agir rapidement et efficacement dans l'appréciation des situations d'inconduite légale ou morale.

Art. 4. Qu'en accord avec les dispositions de cette charte, toute personne ayant connaissance d'abus, ou de comportements estimés inappropriés sur un mineur ou une personne vulnérable, doit signaler les faits au délégué épiscopal ou à l'évêque (étant sauves les dispositions du Motu proprio Vos estis lux mundi art. 3 et 4 ainsi que les normes générales du droit).

Art. 5. Que ces normes sont établies sans préjudice de la loi française en particulier les éventuelles obligations de signalement aux autorités civiles compétentes.

Art. 6. Que le Délégué épiscopal est chargé, pour ce qui le concerne, de veiller à la diffusion, à la compréhension et à l'application de ces normes.

Art. 7. Que ces présentes normes sont approuvées *ad experimentum* pour trois ans et prennent effet à dater de ce jour. »

La Charte (de 3 pages) indique les points d'attention à observer, les comportements inappropriés à éviter et un aperçu sur des procédures à suivre. Il s'agit d'instaurer, peu à peu, non une culture du soupçon mais une culture de la vigilance pour qu'en toute occasion notre Eglise soit « une maison sûre ».

Toutes les personnes (prêtres, diacres, laïcs) ayant une responsabilité pastorale devront donc progressivement adhérer à cette démarche et signer cette Charte qui se veut normative.

Cette Charte sera publiée sur notre site diocésain pour que chacun puisse prendre la mesure de son contenu.

Cette nouvelle étape se veut marquée par la bienveillance, sans naïveté : que les personnes confiées aux soins pastoraux de notre Église puissent grandir paisiblement en grâce et en liberté.

Pôle "jeunes familles"

Pastorale des familles du diocèse de Pamiers
avec la collaboration des AFC



Pèlerinage des familles

entre St Paul de Jarrat
et la chapelle ND de
Celles

**Samedi 10 septembre
de 10h à 17h**

Au programme

- Accueil et Café à 10h devant l'Eglise St Germer de Saint Paul de Jarrat puis temps de prières et de louanges
- Marche jusqu'à l'église de Celles-village, Témoignage et prière à l'église
- 12h30 : Repas tiré du sac (une salle est prévue en cas de pluie)
- 14h00 Montée vers le Sanctuaire de N.D. de Celles en famille (prières chants silence.)
- 16h00 : Messe présidée par notre évêque
- 17h : Goûter et départ

Un temps spirituel et fraternel pour tous les âges !

Pôle FRAT



L'équipe diocésaine propose une formation plus approfondie sur l'écoute assurée par Mélanie Sévilla, avec ses compétences et sa bienveillance habituelle. Sous la forme de deux journées indissociables

**les samedis 12 et 19 novembre 2022 à la
Maison des Œuvres à Pamiers**

cette formation est ouverte à tous sur inscription (coût des deux journées : 30€, mais cela ne doit pas être obstacle à votre participation...), le nombre de places étant limité pour permettre un travail efficace.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en écrivant sur ariegefraternites@gmail.com, Rens. auprès de Geneviève Odot au 06 84 20 97 31

Rappel : Vous pouvez prendre contact avec un membre de l'équipe d'accompagnement des Fraternités en fonction de votre secteur géographique :

Pamiers : Elisabeth Audouin 06 29 24 26 70

Béatrice Milliard 06 71 78 24 63.

Saint-Girons : Robert Guneau 06 31 17 09 72.

Mirepoix : Geneviève Odot 06 84 20 97 31.

Foix : Claire Vigneaux 06 33 50 44 63

JMJ 2023



Une première rencontre diocésaine

Le Pape François invite tous les jeunes du monde entier à se rassembler à Lisbonne du 1 au 6 août 2023 pour les Journées Mondiales de la Jeunesse (JMJ).

Une équipe de 12 jeunes de 17 à 25 ans, prépare un programme pour amener 50 à 100 jeunes au Portugal à l'été 2023. Le programme est modulable de 1 à 3 semaines :

- du 17 au 22 juillet, les 100 derniers kms vers Saint Jacques de Compostelle
- du 22 au 30 juillet, semaine dans un diocèse du Portugal, en passant par Compostelle, Braga et un journée à la plage
- du 1 au 6 août, semaine des JMJ à Lisbonne autour du Pape

Ces JMJ seront ouvertes à tous les jeunes ayant 16 ans au mois d'août 2023.

Journée diocésaine pour les JMJ

Samedi 24 septembre à Pamiers

Informations sur www.ariegeauxjmj.fr

Aidez les jeunes à financer leur JMJ
Achetez du vin !

Voir info sur pastojeunesariege@gmail.com

Halte spirituelle



La halte spirituelle proposée par le Groupe ignatien de Haute-Ariège et Coteaux Païs Toulouse est programmée

**le Week-end 8 et 9 octobre 2022
du samedi 14h00 au dimanche 17h00
au Centre Montagne de Suc et Sentenac
(09220 Val de Sos).**

Il s'agit d'un temps de pause, de rencontre, de prière pour reprendre souffle et continuer le chemin. Nous préparons le thème plus précis avec sr Nathalie Albert de Notre Dame du Cénacle à Toulouse, qui animera la halte. Les inscriptions se feront par Coteaux Païs.

Jacques et Catherine Bousquet sont présents sur la MDO depuis novembre 2020. Logeant sur place, ils ont su prendre soin des lieux et des personnes, donnant ainsi une « âme » à cette Maison. Leur mission prendra fin au mois de juin 2023.

Nous aurons l'occasion de les remercier pour ce service lorsque leur date de départ sera fixée.

Chemin d'espérance avec saint Joseph Jusqu'au 19 mars 2023

Nous traversons, nous-mêmes ou nos proches, des moments d'épreuves. Nous avons des décisions à prendre, des questionnements complexes à régler.

Nous avons besoin de l'aide des autres et nous avons aussi besoin de l'aide du Ciel.

Nous vous proposons de vivre un chemin d'espérance avec Joseph, l'époux de la Vierge Marie, qui a traversé, comme nous, des moments difficiles dans sa vie et qui a su puiser en Dieu, le courage, la force et l'espérance pour poursuivre sa route.



Joseph a été un artisan de solutions concrètes.

Nous vous proposons de vivre durant neuf mois, au rythme d'une fois par mois, un temps de prière avec Joseph à la chapelle de Notre Dame de Celles. La prière débutera à 15h00 suivi d'un temps convivial autour d'un goûter partagé à l'ermitage (Possibilité de monter en voiture jusqu'à la chapelle)

Les premiers temps de prière ont eu lieu le 17 juillet pendant le pèlerinage et le 15 août. Voici les dates à venir.

Venez nous rejoindre, les :

11 septembre 2022
16 octobre 2022
20 novembre 2022
4 décembre 2022
8 janvier 2023
5 février 2023
19 mars 2023

dimanche 4 septembre

Église de Tarascon

Installation du nouveau curé, le P. Jean Ngendakuriyo

Samedi 10 septembre

10h/17h00

Notre Dame de Celles

Pèlerinage des familles

Samedi 24 septembre

Pamiers

1ère journée diocésaine "JMJ"
www.ariégeauxjmj.fr

Dimanche 25 septembre

Église de Mazères

Installation du P. Cédric Pujol

**8 et 9 octobre - Centre
Montagne de Suc et Sentenac**
Halte spirituelle CVX

**et une date importante à bien
noter sur vos agendas :**

Samedi 15 octobre

Maison diocésaine de Pamiers
**Journée diocésaine
autour de la synthèse des
réponses au Synode**



Plus d'informations sur le site internet du diocèse :
www.ariège-catholique.fr



Directeur de la publication :
serge.billot@wanadoo.fr